

LE CANADA

OSCAR McDONELL, Directeur de la Rédaction.

11ème ANNÉE No 182

OTTAWA, VENDREDI 15 AOUT 1890

LE NUMERO 2 CENTS

PIANOS

A. & S. Nordheimer ont actuellement un très grand assortiment de BONS PIANOS DE SECONDE MAIN

d'excellente Manufacture. Prix et conditions plus avantageux qui aient jamais été offerts à Ottawa.

A & S Nordheimer 67 RUE SPARKS

Seuls Agents pour les Pianos Chickering, Steinway, Haines et Nordheimer et pour les Orgues Harmoniums de Essey et Kimball.

Deux Semaines seulement. Commencant le 10 Juillet. La meilleure occasion de la saison pour acheter des

Montres en Or et en Argent Pures. Moins chères que dans tout autre magasin du Canada

A. & A. F. McMILLAN. Les réparations, une spécialité.

Vina Sirop de Dusart. LACTO-PHOSPHATE DE CHAUX. Le Lacto-Phosphate de Chaux est le plus puissant des reconstituants.

CHITTY FRERES

312 314 RUE WELLINGTON OTTAWA. Importateurs et Commerçants d'Épicerie de Choix, Etc., Etc.

Notre Stock est Nouveau et Frais et nos Prix sont Très Bas.

TRES BON THE POUR 20 CTS. LA LIVRE. VENEZ VOIR ?

A. RIBOUT

TAILLEUR COUPEUR TAILLAGE GARANTI

Manteaux de Dames une Spécialité 204 Rue Dalhousie 204

NAP. BOYER

COUVREUR EN METAL DE TOUTES ESPECES. Ferblantier, Plombier et Poseur d'appareils de toutes sortes, et aussi grand assortiment de Cages d'oiseau, ustensiles de cuisine, et tuyau en plomb pour aqueduc.

On donne un présent AVEC CHAQUE Voiture d'Enfants

ACHETEE CETTE SEMAINE. L'assortiment est considérable

NATIONAL MFG. CO. 160 RUE SPARKS.

Persiennes, Toiles et Poles a Rideaux

Les meilleurs usés dans la ville

National Mfg. Co 160 RUE SPARKS 160 OTTAWA.

PREMIERE CLASSE, Joseph Senecal,

COIN DES RUE YORK E. DALHOUSIE.



L'ARGYLE

Fonds de Banqueroute de Marchandises Seches.

Une très grande réduction dans toutes nos marchandises d'Été, commençant le 1er Août.

Étoffes à robes valant 35c. pour 18c. Un autre assortiment valant 25c. pour 10c.

Étoffes à robes valant 55c. pour 25c. Indiennes valant 14c. pour 9c. Mousselines pour robes valant 35c. pour 10c. et 15c.

Étoffes chambrées pour robes, couleurs foncées, valant 25c. pour 10c. Un Job en bas de coton pour enfants, pour 5c. la paire.

Un assortiment de magnifiques rubans à moitié prix. Tapis Hollandais valant 15c. pour 9c. la verge. Tapis-tapisserie valant 40c. pour 25c. la verge.

LES MARCHANDISES DOIVENT ETRE VENDUES. LE MAGASIN DOIT ETRE FERME.

GARDNER & CIE.,

Nos. 66 et 68 Rue Sparks.

CHARBON! Les meilleures qualités de charbon bitumineux et anthracite. BIENCRIBLE ET TAMISE. O'BRIEN & HENRY, BLOC RUSSELL, RUE SPARKS.

J. T. JULIEN 273 RUE ST PATRICK. VITRIER, PEINTRE DECORATEUR, TAPISSIER ET BLANCHISSEUR.

Parfums ESS-ORIZA SOLIDIFIES. Présentés sous forme de grains (12 ODEURS) DÉLICIEUSES. Il suffit de froter légèrement les objets pour les parfumer (la Fleur, le Linget, l'Épave, la Lettre, etc.)

A. C. LAROSE

Comptable, auditeur, syndic, et agent d'assurance, sur l'avis, contre le feu et les accidents.

121 RUE RIDEAU. Collections faites promptement. Telephone 189

LISEZ CECI

Si vous voulez des bargains de meubles, allez le nouveau magasin de meubles

106 et 108 rue SPARKS' George Stewart

TAYLOR McVEETY AVOCAT, SOLICITEUR, ETC

BUREAU: Scottish Ontario Chambers, Ottawa.

CHARRON

A FOURNAISE "Egg," "Nut," "Stove," est le meilleur charbon américain. Charbon Extra fin et non-bromé tamisé venant des mines de Newcastle.

GEO. F. THOMPSON 27, rue Sparks.

FERRONNERIES

L'une des plus anciennes maisons comme fabricant de fer et de fonte en Amérique. Les articles sont de la plus haute qualité et les prix de la plus grande modération.

McDougall & Cuzner. Enseigne de la grosse Tuzner

MAGASINS: RUE D'ARCADE ET DUKE CHAQUIERE 23-11-87-88

Aux Constructeurs et Entrepreneurs

Nous manufacturons les toitures suivantes: Toitures "Canada Plate" Toitures Métalliques, Toitures en Fer Galvanisé, Toitures en Cuivre.

Douglass & Haines, 234 rue Wellington.

Agents des célèbres fournaises "Superior Jewel".

MANQUE DE FORCES ANEMIE CHLOROSE LE FER BRAVAIS. Remède pour les personnes souffrant de manque de fer, de chlorose, d'anémie, de faiblesse, de maigreur, de pâleur, de vertiges, de têtes lourdes, de douleurs, de migraines, de palpitations, de troubles du sommeil, de troubles de l'appétit, de troubles de la digestion, de troubles de la circulation, de troubles de la menstruation, de troubles de la grossesse, de troubles de l'allaitement, de troubles de la vieillesse.

JOSEPH BRUCE

Autrefois du Medical Hall, ancienne pharmacie de l'Hôpital Général de Montréal

Chimiste et Drogiste 205 RUE RIDEAU, OTTAWA

En face du Couvent de la rue Rideau, (Téléphone de Bell No. 179)

GRAND-CHOIX

Monuments en Granit Ecosais, Granit de la Baie de Fundy, ou en Marble, Cloiture et Grilles pour enclos de toute sorte.

MON PROPRE OUVRIER. Toujours en main. Tout ouvrage est bien lettré et garanti aux plus bas prix.

R. BROWN, 94 RUE GEORGE, En face du Marché By, Ottawa.

Aux Ménagères

C'est maintenant le temps de faire renouveler vos

Tapisseries et Peintures par des mains habiles et expérimentées. Prix modérés.

J. B. DUFORD, 108 Rue Rideau. En main le stock de Tapisseries les mieux choisies et les plus variées.

Henry Watters PHARMACIEN

Coin des rues Rideau et Cumberland,

ET AUSSI Coin des rues Sparks et Bank,

L'Huile de Berthé est Huile de foie de morue pure, préparée avec des foies importés directement pour la Maison L. FRENK, 10, rue Jacob, Paris. Elle ne se vend qu'en flacons accompagnés d'une instruction.

BRYSON, GRAHAM & CIE.

Détailliers en Gros.

Grand Sacrifice dans nos Profits.

\$2.75

Habits en Serge TOUT LAINE bleu marin pour hommes, \$2.75

Bryson, Graham & Cie. vendront tous les jours pendant une semaine, comme d'habitude, des habits TOUT LAINE en Serge bleu marin, pour hommes, \$2.75.

A tout homme ou femme qui nous présentera \$2.75 nous offrirons immédiatement et avec plaisir un habit TOUT LAINE.

Tout homme, jeune ou vieux, grand ou petit, sera satisfait avec un de ces habits TOUT LAINE, pour la modique somme de \$2.75

Rappelez-vous que ces habits sont TOUT LAINE, ou nous ne les vendons pas, et un tel habit sera vendu à chaque personne.

Ettoffes a Robes.

57 pièces d'étoffes brochées en couleurs pour robes à 5 cts. la verge. 79 pièces de châlis colorés, qui se lavent très bien, à 6 cts. la verge.

Couvertures de Lits.

350 paires de couvertures blanches à \$2.00 la paire. 290 paires de couvertures blanches à \$2.50 la paire.

BRYSON, GRAHAM & CIE.

Seuls agents à Ottawa pour les thés India et Ceylon de l'Inde. Les meilleurs que la terre produise.

Faits Divers

LE SUICIDE DANS L'ARMÉE ALLEMANDE

On signale de Colmar deux nouveaux suicides dans l'armée allemande d'occupation.

Le premier est particulièrement tragique: c'est celui d'un Feldwebel ou sergent, employé dans les bureaux de Bezirks Kommando, section de St. Amarin.

Le sous-officier avait attendu le train de Mulhouse West rindg à proximité de la gare, entre trois heures et trois heures un quart. Lorsqu'il l'apparut, il se jeta sur la voie, mais la barre d'écartement des obstacles le retint violemment. Il fut déposé en l'ouvrant crevé. Le flanc avec sa tête recouverte.

Il a été relevé dans un état lamentable et transporté sans retard à l'hôpital de Thann, où les médecins n'espèrent pas le sauver. La cause déterminante de l'acte commis par lui a été mauvais traitements que lui a fait subir un officier des bureaux.

Le second suicide est celui d'un chasseur à pieds de la garnison de Colmar. Ce soldat s'est pendu dans la salle de garde et de discipline pour une punition encourue par lui.

LE FEU DANS SON COUVRE-CHEF

Un incident aussi dramatique qu'extraordinaire s'est produit, ces jours-ci, dans un tramway à l'abri d'une ville américaine. Une femme, jeune encore, a causé un véritable scandale en montrant ses cheveux blancs et en trouvant déjà dans le tramway, en y entrant, un coin de feu en feu. On émit dit que c'était la faute d'un coiffeur qui avait coupé ses cheveux trop courts.

En attendant le tramway, la jeune femme s'était arrêtée devant une grande maison en cours de construction, près d'une machine à vapeur servant à hisser les matériaux aux étages supérieurs. Or, une étincelle lancée par la machine était tombée sur le chapeau de la femme, au moment même où elle montait en tramway et y avait mis le feu. L'ouvrière n'a pas tardé à comprendre l'émotion qu'elle avait causée aux autres voyageurs, en entrant dans le tramway. Dès qu'elle s'est aperçue que son chapeau était en feu, elle a poussé un cri de terreur, et elle se jeta sur la voie la tête la première, lorsqu'un brave voyageur l'a saisie dans ses bras et lui a arraché le chapeau enflammé.

DANS L'AMERIQUE CENTRALE

Le Président provisoire Ezeta vient de lancer une proclamation adressée aux troupes de San Salvador qui sont sur la frontière et sur le territoire du Guatemala, leur ordonnant de maintenir leurs positions actuelles et de ne pas prendre l'offensive contre le Guatemala avant que les troupes de ce dernier ne les attaquent.

Si les troupes du Guatemala envahissent les frontières de San Salvador s'avanceront jusqu'à la capitale du Guatemala.

Ezeta a envoyé de nouveaux approvisionnements aux troupes sur le champ de bataille et de larges souscriptions volontaires ont été versées dans le trésor de San Salvador.

On fait de grands préparatifs pour recevoir le ministre des États-Unis, dans que le gouvernement mexicain aura reconnu le régime provisoire d'Ezeta.

On s'attend à cette reconnaissance des États-Unis avec anxiété.

UN TERRIBLE DRAME

Le 17 juillet, vers deux heures et demie, la concierge de la maison sise 59, rue d'Avron, à Paris, prévenait le commissaire de police que depuis dimanche soir, elle n'avait pas vu paraître la famille H. y. m., composée du père, de la mère et de six enfants. Elle craignait un malheur car des voisins lui avaient dit qu'il se dégageait du logement cette famille occupé au quatrième étage, des odeurs nauséabondes.

M. Guillaud, a accompagné de son secrétaire, de M. le docteur Dupré et d'un serrurier, se rendit 59, rue d'Avron. La porte fut ouverte et une odeur âcre assit les assis à la gorge; néanmoins, il pénétra à l'intérieur et un horrible spectacle se présenta à leurs yeux.

Sur le lit étendu la femme Hayem avait à ses côtés un jeune enfant d'un an et demi. A droite du lit, par terre sur des matelas et des couvertures, les six cadavres du père, et des cinq enfants.

Un courant d'air fort établi et on répandit dans la chambre des flacons de phénol et de chlorure de zinc.

Tout à coup, à la grande stupefaction de tous, la mère ouvrit les yeux et fit des efforts pour se dresser sur son séant.

Puis elle murmura d'une façon presque inintelligible: — Ah! mon pauvre mari... malheureux!

Elle retomba ensuite sur le lit. Aussitôt M. Guillaud fit venir une voiture et la femme Hayem fut transportée à l'hôpital Tenon.

Malgré les éloges de l'infanticide, l'achat chez un charbonnier du voisinage un boisseau de charbon de bois.

raquer l'administration des P. m. pes. funèbres, qui fit immédiatement procéder à la mise en bière.

Ce drame étonnant, sans précédent, est dû à la misère.

Il y a un an environ cette famille composée du père, Léon Hayem, dessinateur, né à Lille, de la mère, née Marie Daurig, 35 ans, originaire du Mexique, de deux fils, Bertha âgée de 13 ans et Héloïse 13 ans et d'une fille, quatre garçons Raoul 12 ans, Léon 9 ans et Henri, Albert 6 ans et Paul 1 an et demi, habitait cette maison. Les quatre premiers étaient comme leur mère originaires du Mexique. A bord était né à Béton (Nouvele Oréans) et le petit Paul à Paris. Ils avaient quitté le Mexique il y a près de deux ans et étaient venus à Paris où le mari avait trouvé une place de dessinateur.

Mais le travail manquait souvent et depuis trois mois ils étaient plongés dans la plus profonde misère. Très fiers, ils n'avaient jamais voulu adresser ni à leurs voisins, ni au bureau de bienfaisance.

Pourtant on leur avait pas leur triste situation et le propriétaire, à qui ils devaient un terme, avait recommandé à la concierge de ne pas les presser.

Dimanche dernier, ils sortirent tous ensemble et rentrèrent le soir vers sept heures et demie. Quelques minutes après la fille aînée, Bertha, descendit et alla avec les derniers sous que les malheureux possédaient — acheter chez un charbonnier du voisinage un boisseau de charbon de bois.

La puanteur, et cela résonne d'une déclaration faite au commissaire de police, savait à quel usage on devait employer le charbon qu'elle allait rapporter.

Un réchaud fut allumé, les ouvertures calfeutrées, et ces désespérés attendirent la nuit.

Pas un mot d'écrit n'avait été laissé, et quelques papiers avaient été au préalable brûlés dans la cheminée.

Comment expliquer que la mère ait pu survivre après une agonie qui a duré près de quatre jours!

Le docteur Dupré croit que cette femme, saisie immédiatement par les émanations de gaz acide carbonique, a dû tomber dans un état d'engourdissement tel que l'asphyxie n'a pu avoir de prise sur elle.

A l'hôpital Tenon où elle a été transportée, elle a cessé de murmurer des mots sans suite: "La misère... les malheureux... Mes enfants... tous morts..."

Les médecins qui la soignent répoussent d'elle, mais sont persuadés que sa raison n'a jamais perdue.

Ce sera prêt à être pour cette malheureuse car le revêtement intérieur de son lit serait trop terrible.

Les obsèques des sept victimes ont eu lieu le 18 juillet. Elles ont été inhumées au cimetière de Pantin.

SUPPLICES VARIÉS EN EGYPTE

Le conseil législatif au Caire, vient d'approuver un décret relatif aux brigands et aux peines dont ils sont passibles. Le "Journal Officiel" du gouvernement égyptien du ne le texte de ce décret dans lequel se trouve un article ainsi conçu: "Il est laissé à la faculté de l'homme chef de l'Etat de prononcer contre les brigands coupables d'assassinat et vol, l'une des six peines suivantes: 1. L'amputation de la main droite et du pied gauche, suivie de l'exécution capitale; 2. L'amputation comme ci-dessus et le crucifiement; 3. L'amputation comme ci-dessus l'exécution capitale et le crucifiement; 4. L'exécution capitale et le crucifiement;

5. L'exécution capitale seule; 6. Le crucifiement seul.

Le crucifiement consiste à attacher le condamné vivant sur un échafaud, à lui donner la mort en lui enfonçant une lance dans le ventre et à laisser son cadavre exposé ainsi pendant trois jours.

LES GRENADES EXTINCTIVE

Un moyen pratique de préparer soi-même les grenades extinctives, destinées à arrêter les commencements d'incendies.

On prend 10 kilogrammes de sel ou de soude, 5 kilogrammes de sel ammoniac et l'on fait dissoudre l'un dans un peu plus de 30 litres d'eau.

Quand la solution est complète, on la met en bouteilles bien bouchées que l'on distribue dans les différentes pièces.

Si un incendie se déclare, on lance dans le feu une ou deux bouteilles avec assez de force pour ériser le verre, et la diffusion du liquide amène l'extinction de l'incendie.

LES CHIMPANZÉS

S'il faut en croire le rival de Stanley, Emin Pacha, le chimpanzé qui atterrit au Congo une taille très haute, y est singulièrement intelligent. La forêt de M'oungou est infestée par une tribu puissante de grands singes. Dans les nuits d'étoiles, ces singes visitent les plantations de Msoua pour en piller les fruits. Jusque-là, rien d'extraordinaire, mais sachez qu'ils se servent de torches pour s'éclairer par le chemin. "Si je n'avais été moi-même témoin du spectacle, ajoute Emin, jamais on ne m'eût fait croire qu'aucun des siéens possédait l'art de faire du feu."

Ces mêmes chimpanzés volent un tambour aux indigènes de la station et s'en allèrent tambourinant. Il faut que le tambour les enchante, car on les a souvent entendus en battant dans le silence de la nuit. Cela est étrange, et l'on ne sait qu'en penser. C'est le dire d'un à l'emod plaidier et myope, d'un universitaire aventurier qui gouverne à provision et fait de collections d'histoire naturelle.

Notre confrère S., passe chez son coiffeur pour se faire rafraîchir la barbe. Pendant l'opération, le garçon lui fait part d'innombrables tuyaux qu'il a tout fait lui-même, et les benêtés, les benêtés, car les benêtés, en résultant, de la tête et de la performance, de tel ou tel crack.

Pardieu, fait S., l'interrompt, mais je vous ai pré de me tailler la barbe!...

—Mais, monsieur... qu'est-ce que j'ai fait?

—Mon ami, répondit froidement S., vous m'avez fait!

Gaillillard est témoin dans un duel au pistolet:

Au moment où l'on va donner le signal, il s'aperçoit que son client est allé d'un enroulement considérable qui lui constitue une infirmité marquée sur son adversaire.

Il sort de sa poche un morceau de craie, lui trace un rond sur la poitrine et s'adresse aux autres témoins: —Messieurs, afin d'égaliser les chances, je propose que si mon client est atteint hors du rond, ça ne compte pas!

MANTEAUX DE CHEMINÉE EN CHERIE ET CERISIER dans les derniers patrons américains. Le travail est exécuté par les meilleurs manufacturiers. Salés d'exposition de la compagnie de Grant Canadian, Basin du Canal, Ottawa.

LE CANADA Journal Quotidien du soir

LA VALLEE DE L'OTTAWA Journal Hebdomadaire à 16 pages

Directeur de la rédaction : OSCAR McDONNELL... BUREAU : 414 et 416 Rue Sussex OTTAWA, ONT.

Vendredi 15 Aout 1890

ROHOS DU JOUR

M. Jules Grévy est gravement malade. Mgr Labelle s'est embarqué hier pour le Canada.

Sont en ville : MM. Girouard, M. P., le Jacques-Cartier et Normand, M. P., P. Trois-Rivières.

Annonce de nouveau le départ de M. Mercier pour Paris. Ce serait au commencement de septembre.

Si Adolphe Caron a été hier à un jour, naliste qu'il ne se présentera pas ailleurs que dans le comté de Québec.

Si la Russie vient au secours des Arméniens, ce sera le signal d'une guerre terrible entre cette puissance et la Turquie.

Le total général des souscriptions pour la construction de l'église du Sacré-Coeur, à Montmartre, en France, s'élève à 22,613, 692 frs.

LA VÉRITÉ REPROCHÉ AU CANADA. L'expression suivante : "Si les commissaires s'en allaient examiner, etc." Si le confère avait pu plus soigneusement il aurait vu que cette phrase se trouve dans une citation tirée d'un autre journal. Retracez-vous.

Voici quelle était en 1887, la capitation ou taxe par tête, au Canada et dans quelques autres possessions anglaises : Canada, \$5.88; Royaume Uni, \$9.93; Indes, \$0.68; Nouvelles Galles du Sud, \$12.68; Victoria, \$13.36; Australie Méridionale, \$10.07; Australie Occidentale, \$22.03; Nouvelle-Zélande, \$15.31.

L'hon. M. Angers est froissé de la façon dont est annoncée sa prochaine nomination de grand-croix de l'ordre de Saint-Grégoire.

On trouve aussi assez peu délicat le procédé qui consiste à faire dire dans les journaux que son honneur serait redoublé de cette marque de distinction à M. Mercier, et qu'il n'en aurait pas obtenu sans cette intervention.

Au sujet du malheureux essai d'exécution à New-York, le Chancelier de San Francisco, dit ce qui suit :

"Sans certains rapports, le moyen d'exécution des criminels n'est pas complet et celui qui a donné les meilleurs résultats est la guillotine. Elle agit avec la rapidité de l'éclair, le résultat est pas douteux, et la mort ne doit être accompagnée d'aucune souffrance, la mort éternelle est coupée. Il y a certainement de grands progrès comparés au supplice, mais au point de vue scientifique, c'est certainement le moyen le plus prompt d'exécution que l'on ait inventé jusqu'ici."

Cela n'a jamais fait de doute pour personne et, à part la vue du sang, la guillotine est certainement ce qu'on a trouvé de mieux, surtout depuis qu'elle a été perfectionnée et que les exécutions se font avec une rapidité surprenante. En moins de cinq minutes, le condamné est tiré de sa prison, lié, mené sur l'échafaud, guillotiné et bien mort. On ne peut guère lui épargner plus de souffrances.

Le Rev. M. Proulx, vice-recteur de l'Université Laval, arrivé d'Europe ces jours derniers, a donné hier les renseignements que se voient sur la question universitaire. L'Université Victoria de Colombie s'apprête à s'annexer à celle de Toronto et cette dernière ne veut pas avoir de succursales à Montréal. L'école de Médecine sera donc obligée de tendre les bras à Laval.

Non, que M. Lusignan laisse là les mots hors de mode et s'occupe davantage de l'anglicisme, le véritable ennemi, comme le disait M. Tardivel.

L'auteur des Fautes tombe, comme ses prédécesseurs, sur le mot directeur, il suggère comme mot français correspondant, l'almannach des Adresses, ou, ce qui serait préférable, le bottin, du nom de celui qui le publie à Paris.

N'en déplaise à M. Lusignan j'aimerais autant le mot bottin que le mot directeur.

D'ailleurs, pourquoi aller à Paris chercher un mot d'éditeur d'almannach ? n'avons-nous pas à Montréal, L'Almanach ? Si vous le prenez pour un anglicisme, alors n'y a-t-il pas Cherrier, à Québec ?

Un cherrier, il me semble que cela sonne aussi bien qu'un bottin, et puis c'est canadien, au moins.

L'Exécution par l'Electricité

Dans un article de première rédaction, consacré à l'exécution de Kemmler, le Soleil de Paris, trouve bien étrange que un homme chez un peuple pratique comme le peuple américain ait songé ou même insisté que l'expérience de la peine capitale par l'électricité fut faite sur un animal au lieu de Kemmler. Le meurtrier se trouve aujourd'hui être comme une sorte de martyr de la science.

Qu'est-ce que les antivivisectionnistes américains qui répandent des torrents de larmes lorsqu'un lapin ou un cochon d'Inde est immolé sur l'autel de la science, remarque sarcastiquement le Soleil, ont à dire de cette expérience téméraire faite sur un être humain ?

Il est regrettable que M. Edison, — un des grands divinateurs qui apparaissent ici et là dans l'histoire du monde — n'ait pas consacré quelques heures d'expérience à cette nouvelle application pratique des forces de l'électricité.

Tu quoque, Ducharme !

Vous connaissez, lecteurs, M. Ch. M. Ducharme, ce fin et judicieux critique qui dit ce qu'il pense et pense à bien ce qu'il dit... voici comment il apprécie l'ouvrage de l'ami Lusignan. C'est une corroboration très distinguée.

Vous voyez que le Canada a donné la juste justice et ne nous sommes seul à recevoir les coups (pas cruels) de MM. Lusignan & Cie, nous avons pour penser comme nous des hommes dont l'autorité est reconnue.

Quelques petits reproches maintenant. M. Lusignan dans ses Fautes à corriger aurait dû classer ses erreurs et les pas nous les servir ainsi pêle-mêle.

Tel a un faible plus particulier pour l'anglicisme, tel autre pour le solécisme; celui-ci pour le canadienisme, celui-là pour le barbarisme.

Il en résulte que tous sont obligés de parcourir des pages entières de son volume avant de rencontrer le genre de faute qu'ils commettent le plus souvent.

Il était pourtant si facile de ranger les anglicismes sous un titre, les canadienismes sous un autre et ainsi de suite.

De l'ordre en tout et partout, c'est le secret du succès.

Puis M. Lusignan a trop cueilli de ces fautes que les écrivains et les journalistes ne commettent qu'une fois l'an, dans un moment de distraction.

Cela a contribué à priver l'auteur d'un espace qu'il aurait pu utiliser d'une manière beaucoup plus pratique.

M. Lusignan est un fervent disciple de l'Académie, trop fervent même.

Cela perce dans ses Fautes à corriger.

Sans doute l'Académie joint d'une grande autorité parmi les écrivains de tous pays, mais est-ce une autorité infaillible ? tous les littérateurs acceptent-ils ses dires sans commentaires et n'en voient pas qui ne l'écoutent que de loin en loin, quand cela leur plaît ?

Alors comment M. Lusignan peut-il prendre un ton posé et décréter comme à la page 16 de son ouvrage :

"Plusieurs écrivains : j'ai reçu un compte, des à-comptes, ou bien un a-compte, des à-comptes sur sa dette. D'autres écrivains ont accompli, des accomplis. Ils se trompent tous."

"Où diable on dirait que M. Lusignan a une masse d'auteurs sous main pour prendre ce ton. Il n'en cite pas un seul cependant, mais au fond, on sait fort bien qu'il s'appuie sur l'Académie."

"Ils se trompent tous", dit M. Lusignan.

Is se trompent parce que M. Lusignan ne voit qu'à travers des lunettes académiques.

S'il les ôtait il verrait qu'il n'y a pas plus de mal à écrire à compte que à compte.

La seule différence, c'est que l'un est à la mode et l'autre ne l'est pas.

Et est-on toujours obligé de suivre la mode ?

M. Lusignan osera-t-il prétendre par exemple que les écrivains de la Revue des Deux Mondes et du Journal des Débats qui écrivent encore charmans, indignes, font une faute ? que Lafontaine faisait une faute en écrivant moult, maint, et autres archaïsmes ?

Je ne le crois pas.

Alors pourquoi arrions-nous tort d'écrire encore à compte comme l'Académie l'écrivait il y a quelques années, arôme, ciné, bateau, etc., avec un accent circonflexe ?

Sommes nous plus tenus de nous prosterner devant l'Académie que les Français eux-mêmes ?

Non, que M. Lusignan laisse là les mots hors de mode et s'occupe davantage de l'anglicisme, le véritable ennemi, comme le disait M. Tardivel.

L'auteur des Fautes tombe, comme ses prédécesseurs, sur le mot directeur, il suggère comme mot français correspondant, l'almannach des Adresses, ou, ce qui serait préférable, le bottin, du nom de celui qui le publie à Paris.

N'en déplaise à M. Lusignan j'aimerais autant le mot bottin que le mot directeur.

D'ailleurs, pourquoi aller à Paris chercher un mot d'éditeur d'almannach ? n'avons-nous pas à Montréal, L'Almanach ? Si vous le prenez pour un anglicisme, alors n'y a-t-il pas Cherrier, à Québec ?

Un cherrier, il me semble que cela sonne aussi bien qu'un bottin, et puis c'est canadien, au moins.

L'Exécution par l'Electricité

Dans un article de première rédaction, consacré à l'exécution de Kemmler, le Soleil de Paris, trouve bien étrange que un homme chez un peuple pratique comme le peuple américain ait songé ou même insisté que l'expérience de la peine capitale par l'électricité fut faite sur un animal au lieu de Kemmler. Le meurtrier se trouve aujourd'hui être comme une sorte de martyr de la science.

Qu'est-ce que les antivivisectionnistes américains qui répandent des torrents de larmes lorsqu'un lapin ou un cochon d'Inde est immolé sur l'autel de la science, remarque sarcastiquement le Soleil, ont à dire de cette expérience téméraire faite sur un être humain ?

Il est regrettable que M. Edison, — un des grands divinateurs qui apparaissent ici et là dans l'histoire du monde — n'ait pas consacré quelques heures d'expérience à cette nouvelle application pratique des forces de l'électricité.

Depeches du Soir

(Service Spécial) UN RAYON D'ESPOIR POUR LES FEMMES

Washington, 15 août.—Le comité sur le bill du suffrage des femmes a fait un rapport favorable hier.

DANS LE TOURBILLON

NIAGARA, 15 août.—Deux hommes à bord d'une embarcation ont été pris dans le courant et sont allés s'engouffrer dans les tourbillons. On ne les connaît pas.

AUTRE GREVE

NEW-YORK, 15 août.—La ville est menacée d'une autre grève dévastatrice. Tous les corps de métiers de constructeurs, maçons, briquetiers, charpentiers, etc., menacent de cesser l'ouvrage afin de se débarrasser de la tyrannie de certains grands syndicats qui accablent tout l'ouvrage et paient aux ouvriers des salaires insuffisants.

DEN GREVISTES MALHEUREUX

LONDRES, 15 août.—Le directeur général des postes a rendu sa décision définitive au sujet de la récente grève des employés de la poste. Quatre cents d'entre eux avaient été renvoyés et les grévistes demandant leur réintégration. Le directeur général n'en a repris que cinquante. Un grand nombre parmi les autres ont émigré.

LES MUTINIERS DANS L'ARMÉE ANGLAISE

LONDRES, 15 août.—Les autorités militaires sont vivement alarmées des troubles qui viennent de se produire dans les troupes. Les officiers ont reçu l'ordre de faire des recherches dans les casernes afin de voir s'il y a pas de livres d'un caractère douteux ou traitant de socialisme. Les sentinelles sont virtuellement sous la surveillance de la police.

A ROME

ROME, 15 août.—Parmi les églises confiées aux confréries religieuses à Rome, se trouve celle de La Pietà, l'une des plus anciennes de Rome. Elle a été vendue à une grande brasserie allemande qui va en faire une brasserie dans le genre de celles des boulevards à Paris. La ville est pleine d'annonce annonçant l'ouverture de la brasserie par un grand bal et concert. Une autre page, décorée par Michel Ange va être traduite en théâtre et salle de bal. Le pape proteste avec énergie contre ce qui est un sacrilège, et a fait parvenir au roi un mémoire à ce sujet.

La condition sanitaire de Rome est des plus mauvaises. Il y a eu une épidémie soudaine de fièvre paludéenne et dans une seule semaine, sept personnes ont succombé. De plus, l'épidémie augmente tous les jours.

LETTRE ÉTRANGÈRE

BRUSSELS, 15 août.—La lettre suivante envoyée par M. J. B. Vien, gardien du phare du cap Roger, a été reçue hier par M. H. J. McHugh, agent du service des signaux. Voici cette lettre :

Cap Roger, 8 août 1890.

"Le 9 courant, les pêcheurs de cette paroisse ont trouvé une bouteille parfaitement cachetée renfermant un peu de whiskey et un petit morceau de papier sur lequel était écrit : 'A la mer, 21 juillet 1890. Nous sommes perdus. Si vous trouvez cette note nous serons probablement devant Dieu. S'il reste du whiskey buvez le à notre santé. Espérons que nous nous rencontrerons un jour.' Le whiskey est de la marque de 'Epervier'. Art. Marier, contre-maître, Ant. Sinclair, E. Nicols, E. Bris, matelots."

FATIGUE DE LA VIE

CARLETON, 15 août.—Un jeune homme du nom de Picard, mieux connu sous le nom de 'Norway', a voulu se suicider il y a quelques jours en se pendant au moyen d'un câble attaché à une solive d'un hangar appartenant à M. Thomas Flynn, et servant à saier le poisson. On a pu le sauver. Un des pêcheurs de M. Flynn, Joe Seymour, est entré par hasard dans le hangar et a trouvé Picard pendu par le cou. Seymour s'empressa de descendre le corps et l'apporta chez M. Flynn. Le corps était encore vivant. On lui prodigua les soins voulus et il reprit connaissance. Picard a refusé de dire pour quelle raison il avait tenté de se suicider, mais on croit que c'est un désappointement dans ses amours qui l'a porté à commettre cette folie. On ajoute que le malheureux est marié et qu'il a une femme et que le mariage aura lieu prochainement. Il arrive des choses surprenantes dans ce bas monde.

SALISBURY ET LA SITUATION

LONDRES, 15 août.—Lord Salisbury, dans un discours officiel, a insisté sur l'état pacifique de l'Europe. Il a déclaré que, depuis six ans qu'il est au pouvoir, il n'a jamais vu la situation présenter aussi peu de chances de guerre qu'aujourd'hui. Il a fait allusion à la tendance générale de l'air et a déclaré que la situation est beaucoup améliorée et que la population y paraît plus calme.

LA RAGE

PARIS, 15 août.—M. Pasteur va probablement recevoir d'un convoi de Sparteries étrangères. Voici par suite de quelques circonstances :

"Il y a quelques jours, dans la prison de Sparte, un chien appartenant à un condamné mourant, mordit un soldat. La bête fut abattue et les médecins, appelés à la hâte, constatèrent unanimement qu'elle était atteinte de la rage.

On juge de l'angoisse de tous les blessés et de l'embaras de l'administration. En effet, rien de plus simple que d'envoyer les soldats mordus à Paris pour y être soignés à l'Institut Pasteur ; mais quand à faire faire ce petit voyage aux détenus, c'est plus difficile.

D'un autre côté, on ne peut voter à une mort à peu près certains des gens qui n'ont encouru que la peine de l'emprisonnement. Donc, que faire ? Les descendants du sage Lacour n'ont pas encore pris de décision.

Nouvelles de Quebec

QUEBEC, 15 août.—George Charrier s'est fait troyer les pantalons droit en travaillant au déchargement d'un navire.

—M. Giguère, premier maître des menuisiers employés par l'usine Carrier, Laine et Cie, aux réparations du Québec a été victime d'un accident. Il était en ce moment lorsqu'il tomba sur un morceau de fer du poids d'une trentaine de livres lui tomba sur la tête. Par bonheur, ce morceau de fer était fixé à une corde qui en se défilant diminua la force du coup. M. Giguère a cependant reçu au crâne une grave blessure qui demandera un très long temps pour se réformer.

—Au nombre des enfants baptisés dimanche dernier, le 10 août courant, à l'église de St-Roch, se trouvait le 1026 descendant de Mme veuve Lévesque. Cette vénérable dame, qui n'a pas encore 79 ans, compte 10 enfants, 56 petits-enfants et 6 arrière-petits-enfants. Honneur et louange à cette noble et heureuse mère vaillant canadienne.

—On a maintenant terminé les travaux de restauration de la salle du Conseil Exécutif. Les murs et les plafonds sont pein-

Il ose

(BOYAUX)

\$5.50 pour 50 pieds \$7.00 pour 50 pieds \$7.50 pour 50 pieds \$9.00 pour 50 pieds \$11.00 pour 50 pieds

et compris les accouplements et le bout. Cette semaine nous ferons une réduction de 10 par cent sur les prix.

E. G. LAVERDURE & CIE.,

AVIS AUX CREANCIERS

DE LA SUCCESSION DE FEU NOBERT MACHILLON

Avis est par le présent donné conformément aux Statuts Révisés d'Ontario, chap. 110, Sec. 36, que tous les créanciers et autres personnes ayant des réclamations contre les biens personnels de feu Norbert Machillon, dans le Comté de Carleton, Veraguère, qui ont été mortels le jour de Mal A. D. 1890, à ou près du Fort Colouge, dans le comté de Pontiac, Province de Québec, sont par le présent demandés de donner ou envoyer avec toutes dépenses payées, avant le 20 Aout 1890 inclusivement, au sousigné Procureur de feu Norbert Machillon, l'administrateur des biens personnels de feu Norbert Machillon, dans le comté de Carleton, Veraguère, qui ont été mortels le jour de Mal A. D. 1890, à ou près du Fort Colouge, dans le comté de Pontiac, Province de Québec, sont par le présent demandés de donner ou envoyer avec toutes dépenses payées, avant le 20 Aout 1890 inclusivement, au sousigné Procureur de feu Norbert Machillon, l'administrateur des biens personnels de feu Norbert Machillon, dans le comté de Carleton, Veraguère, qui ont été mortels le jour de Mal A. D. 1890, à ou près du Fort Colouge, dans le comté de Pontiac, Province de Québec, sont par le présent demandés de donner ou envoyer avec toutes dépenses payées, avant le 20 Aout 1890 inclusivement, au sousigné Procureur de feu Norbert Machillon, l'administrateur des biens personnels de feu Norbert Machillon, dans le comté de Carleton, Veraguère, qui ont été mortels le jour de Mal A. D. 1890, à ou près du Fort Colouge, dans le comté de Pontiac, Province de Québec, sont par le présent demandés de donner ou envoyer avec toutes dépenses payées, avant le 20 Aout 1890 inclusivement, au sousigné Procureur de feu Norbert Machillon, l'administrateur des biens personnels de feu Norbert Machillon, dans le comté de Carleton, Veraguère, qui ont été mortels le jour de Mal A. D. 1890, à ou près du Fort Colouge, dans le comté de Pontiac, Province de Québec, sont par le présent demandés de donner ou envoyer avec toutes dépenses payées, avant le 20 Aout 1890 inclusivement, au sousigné Procureur de feu Norbert Machillon, l'administrateur des biens personnels de feu Norbert Machillon, dans le comté de Carleton, Veraguère, qui ont été mortels le jour de Mal A. D. 1890, à ou près du Fort Colouge, dans le comté de Pontiac, Province de Québec, sont par le présent demandés de donner ou envoyer avec toutes dépenses payées, avant le 20 Aout 1890 inclusivement, au sousigné Procureur de feu Norbert Machillon, l'administrateur des biens personnels de feu Norbert Machillon, dans le comté de Carleton, Veraguère, qui ont été mortels le jour de Mal A. D. 1890, à ou près du Fort Colouge, dans le comté de Pontiac, Province de Québec, sont par le présent demandés de donner ou envoyer avec toutes dépenses payées, avant le 20 Aout 1890 inclusivement, au sousigné Procureur de feu Norbert Machillon, l'administrateur des biens personnels de feu Norbert Machillon, dans le comté de Carleton, Veraguère, qui ont été mortels le jour de Mal A. D. 1890, à ou près du Fort Colouge, dans le comté de Pontiac, Province de Québec, sont par le présent demandés de donner ou envoyer avec toutes dépenses payées, avant le 20 Aout 1890 inclusivement, au sousigné Procureur de feu Norbert Machillon, l'administrateur des biens personnels de feu Norbert Machillon, dans le comté de Carleton, Veraguère, qui ont été mortels le jour de Mal A. D. 1890, à ou près du Fort Colouge, dans le comté de Pontiac, Province de Québec, sont par le présent demandés de donner ou envoyer avec toutes dépenses payées, avant le 20 Aout 1890 inclusivement, au sousigné Procureur de feu Norbert Machillon, l'administrateur des biens personnels de feu Norbert Machillon, dans le comté de Carleton, Veraguère, qui ont été mortels le jour de Mal A. D. 1890, à ou près du Fort Colouge, dans le comté de Pontiac, Province de Québec, sont par le présent demandés de donner ou envoyer avec toutes dépenses payées, avant le 20 Aout 1890 inclusivement, au sousigné Procureur de feu Norbert Machillon, l'administrateur des biens personnels de feu Norbert Machillon, dans le comté de Carleton, Veraguère, qui ont été mortels le jour de Mal A. D. 1890, à ou près du Fort Colouge, dans le comté de Pontiac, Province de Québec, sont par le présent demandés de donner ou envoyer avec toutes dépenses payées, avant le 20 Aout 1890 inclusivement, au sousigné Procureur de feu Norbert Machillon, l'administrateur des biens personnels de feu Norbert Machillon, dans le comté de Carleton, Veraguère, qui ont été mortels le jour de Mal A. D. 1890, à ou près du Fort Colouge, dans le comté de Pontiac, Province de Québec, sont par le présent demandés de donner ou envoyer avec toutes dépenses payées, avant le 20 Aout 1890 inclusivement, au sousigné Procureur de feu Norbert Machillon, l'administrateur des biens personnels de feu Norbert Machillon, dans le comté de Carleton, Veraguère, qui ont été mortels le jour de Mal A. D. 1890, à ou près du Fort Colouge, dans le comté de Pontiac, Province de Québec, sont par le présent demandés de donner ou envoyer avec toutes dépenses payées, avant le 20 Aout 1890 inclusivement, au sousigné Procureur de feu Norbert Machillon, l'administrateur des biens personnels de feu Norbert Machillon, dans le comté de Carleton, Veraguère, qui ont été mortels le jour de Mal A. D. 1890, à ou près du Fort Colouge, dans le comté de Pontiac, Province de Québec, sont par le présent demandés de donner ou envoyer avec toutes dépenses payées, avant le 20 Aout 1890 inclusivement, au sousigné Procureur de feu Norbert Machillon, l'administrateur des biens personnels de feu Norbert Machillon, dans le comté de Carleton, Veraguère, qui ont été mortels le jour de Mal A. D. 1890, à ou près du Fort Colouge, dans le comté de Pontiac, Province de Québec, sont par le présent demandés de donner ou envoyer avec toutes dépenses payées, avant le 20 Aout 1890 inclusivement, au sousigné Procureur de feu Norbert Machillon, l'administrateur des biens personnels de feu Norbert Machillon, dans le comté de Carleton, Veraguère, qui ont été mortels le jour de Mal A. D. 1890, à ou près du Fort Colouge, dans le comté de Pontiac, Province de Québec, sont par le présent demandés de donner ou envoyer avec toutes dépenses payées, avant le 20 Aout 1890 inclusivement, au sousigné Procureur de feu Norbert Machillon, l'administrateur des biens personnels de feu Norbert Machillon, dans le comté de Carleton, Veraguère, qui ont été mortels le jour de Mal A. D. 1890, à ou près du Fort Colouge, dans le comté de Pontiac, Province de Québec, sont par le présent demandés de donner ou envoyer avec toutes dépenses payées, avant le 20 Aout 1890 inclusivement, au sousigné Procureur de feu Norbert Machillon, l'administrateur des biens personnels de feu Norbert Machillon, dans le comté de Carleton, Veraguère, qui ont été mortels le jour de Mal A. D. 1890, à ou près du Fort Colouge, dans le comté de Pontiac, Province de Québec, sont par le présent demandés de donner ou envoyer avec toutes dépenses payées, avant le 20 Aout 1890 inclusivement, au sousigné Procureur de feu Norbert Machillon, l'administrateur des biens personnels de feu Norbert Machillon, dans le comté de Carleton, Veraguère, qui ont été mortels le jour de Mal A. D. 1890, à ou près du Fort Colouge, dans le comté de Pontiac, Province de Québec, sont par le présent demandés de donner ou envoyer avec toutes dépenses payées, avant le 20 Aout 1890 inclusivement, au sousigné Procureur de feu Norbert Machillon, l'administrateur des biens personnels de feu Norbert Machillon, dans le comté de Carleton, Veraguère, qui ont été mortels le jour de Mal A. D. 1890, à ou près du Fort Colouge, dans le comté de Pontiac, Province de Québec, sont par le présent demandés de donner ou envoyer avec toutes dépenses payées, avant le 20 Aout 1890 inclusivement, au sousigné Procureur de feu Norbert Machillon, l'administrateur des biens personnels de feu Norbert Machillon, dans le comté de Carleton, Veraguère, qui ont été mortels le jour de Mal A. D. 1890, à ou près du Fort Colouge, dans le comté de Pontiac, Province de Québec, sont par le présent demandés de donner ou envoyer avec toutes dépenses payées, avant le 20 Aout 1890 inclusivement, au sousigné Procureur de feu Norbert Machillon, l'administrateur des biens personnels de feu Norbert Machillon, dans le comté de Carleton, Veraguère, qui ont été mortels le jour de Mal A. D. 1890, à ou près du Fort Colouge, dans le comté de Pontiac, Province de Québec, sont par le présent demandés de donner ou envoyer avec toutes dépenses payées, avant le 20 Aout 1890 inclusivement, au sousigné Procureur de feu Norbert Machillon, l'administrateur des biens personnels de feu Norbert Machillon, dans le comté de Carleton, Veraguère, qui ont été mortels le jour de Mal A. D. 1890, à ou près du Fort Colouge, dans le comté de Pontiac, Province de Québec, sont par le présent demandés de donner ou envoyer avec toutes dépenses payées, avant le 20 Aout 1890 inclusivement, au sousigné Procureur de feu Norbert Machillon, l'administrateur des biens personnels de feu Norbert Machillon, dans le comté de Carleton, Veraguère, qui ont été mortels le jour de Mal A. D. 1890, à ou près du Fort Colouge, dans le comté de Pontiac, Province de Québec, sont par le présent demandés de donner ou envoyer avec toutes dépenses payées, avant le 20 Aout 1890 inclusivement, au sousigné Procureur de feu Norbert Machillon, l'administrateur des biens personnels de feu Norbert Machillon, dans le comté de Carleton, Veraguère, qui ont été mortels le jour de Mal A. D. 1890, à ou près du Fort Colouge, dans le comté de Pontiac, Province de Québec, sont par le présent demandés de donner ou envoyer avec toutes dépenses payées, avant le 20 Aout 1890 inclusivement, au sousigné Procureur de feu Norbert Machillon, l'administrateur des biens personnels de feu Norbert Machillon, dans le comté de Carleton, Veraguère, qui ont été mortels le jour de Mal A. D. 1890, à ou près du Fort Colouge, dans le comté de Pontiac, Province de Québec, sont par le présent demandés de donner ou envoyer avec toutes dépenses payées, avant le 20 Aout 1890 inclusivement, au sousigné Procureur de feu Norbert Machillon, l'administrateur des biens personnels de feu Norbert Machillon, dans le comté de Carleton, Veraguère, qui ont été mortels le jour de Mal A. D. 1890, à ou près du Fort Colouge, dans le comté de Pontiac, Province de Québec, sont par le présent demandés de donner ou envoyer avec toutes dépenses payées, avant le 20 Aout 1890 inclusivement, au sousigné Procureur de feu Norbert Machillon, l'administrateur des biens personnels de feu Norbert Machillon, dans le comté de Carleton, Veraguère, qui ont été mortels le jour de Mal A. D. 1890, à ou près du Fort Colouge, dans le comté de Pontiac, Province de Québec, sont par le présent demandés de donner ou envoyer avec toutes dépenses payées, avant le 20 Aout 1890 inclusivement, au sousigné Procureur de feu Norbert Machillon, l'administrateur des biens personnels de feu Norbert Machillon, dans le comté de Carleton, Veraguère, qui ont été mortels le jour de Mal A. D. 1890, à ou près du Fort Colouge, dans le comté de Pontiac, Province de Québec, sont par le présent demandés de donner ou envoyer avec toutes dépenses payées, avant le 20 Aout 1890 inclusivement, au sousigné Procureur de feu Norbert Machillon, l'administrateur des biens personnels de feu Norbert Machillon, dans le comté de Carleton, Veraguère, qui ont été mortels le jour de Mal A. D. 1890, à ou près du Fort Colouge, dans le comté de Pontiac, Province de Québec, sont par le présent demandés de donner ou envoyer avec toutes dépenses payées, avant le 20 Aout 1890 inclusivement, au sousigné Procureur de feu Norbert Machillon, l'administrateur des biens personnels de feu Norbert Machillon, dans le comté de Carleton, Veraguère, qui ont été mortels le jour de Mal A. D. 1890, à ou près du Fort Colouge, dans le comté de Pontiac, Province de Québec, sont par le présent demandés de donner ou envoyer avec toutes dépenses payées, avant le 20 Aout 1890 inclusivement, au sousigné Procureur de feu Norbert Machillon, l'administrateur des biens personnels de feu Norbert Machillon, dans le comté de Carleton, Veraguère, qui ont été mortels le jour de Mal A. D. 1890, à ou près du Fort Colouge, dans le comté de Pontiac, Province de Québec, sont par le présent demandés de donner ou envoyer avec toutes dépenses payées, avant le 20 Aout 1890 inclusivement, au sousigné Procureur de feu Norbert Machillon, l'administrateur des biens personnels de feu Norbert Machillon, dans le comté de Carleton, Veraguère, qui ont été mortels le jour de Mal A. D. 1890, à ou près du Fort Colouge, dans le comté de Pontiac, Province de Québec, sont par le présent demandés de donner ou envoyer avec toutes dépenses payées, avant le 20 Aout 1890 inclusivement, au sousigné Procureur de feu Norbert Machillon, l'administrateur des biens personnels de feu Norbert Machillon, dans le comté de Carleton, Veraguère, qui ont été mortels le jour de Mal A. D. 1890, à ou près du Fort Colouge, dans le comté de Pontiac, Province de Québec, sont par le présent demandés de donner ou envoyer avec toutes dépenses payées, avant le 20 Aout 1890 inclusivement, au sousigné Procureur de feu Norbert Machillon, l'administrateur des biens personnels de feu Norbert Machillon, dans le comté de Carleton, Veraguère, qui ont été mortels le jour de Mal A. D. 1890, à ou près du Fort Colouge, dans le comté de Pontiac, Province de Québec, sont par le présent demandés de donner ou envoyer avec toutes dépenses payées, avant le 20 Aout 1890 inclusivement, au sousigné Procureur de feu Norbert Machillon, l'administrateur des biens personnels de feu Norbert Machillon, dans le comté de Carleton, Veraguère, qui ont été mortels le jour de Mal A. D. 1890, à ou près du Fort Colouge, dans le comté de Pontiac, Province de Québec, sont par le présent demandés de donner ou envoyer avec toutes dépenses payées, avant le 20 Aout 1890 inclusivement, au sousigné Procureur de feu Norbert Machillon, l'administrateur des biens personnels de feu Norbert Machillon, dans le comté de Carleton, Veraguère, qui ont été mortels le jour de Mal A. D. 1890, à ou près du Fort Colouge, dans le comté de Pontiac, Province de Québec, sont par le présent demandés de donner ou envoyer avec toutes dépenses payées, avant le 20 Aout 1890 inclusivement, au sousigné Procureur de feu Norbert Machillon, l'administrateur des biens personnels de feu Norbert Machillon, dans le comté de Carleton, Veraguère, qui ont été mortels le jour de Mal A. D. 1890, à ou près du Fort Colouge, dans le comté de Pontiac, Province de Québec, sont par le présent demandés de donner ou envoyer avec toutes dépenses payées, avant le 20 Aout 1890 inclusivement, au sousigné Procureur de feu Norbert Machillon, l'administrateur des biens personnels de feu Norbert Machillon, dans le comté de Carleton, Veraguère, qui ont été mortels le jour de Mal A. D. 1890, à ou près du Fort Colouge, dans le comté de Pontiac, Province de Québec, sont par le présent demandés de donner ou envoyer avec toutes dépenses payées, avant le 20 Aout 1890 inclusivement, au sousigné Procureur de feu Norbert Machillon, l'administrateur des biens personnels de feu Norbert Machillon, dans le comté de Carleton, Veraguère, qui ont été mortels le jour de Mal A. D. 1890, à ou près du Fort Colouge, dans le comté de Pontiac, Province de Québec, sont par le présent demandés de donner ou envoyer avec toutes dépenses payées, avant le 20 Aout 1890 inclusivement, au sousigné Procureur de feu Norbert Machillon, l'administrateur des biens personnels de feu Norbert Machillon, dans le comté de Carleton, Veraguère, qui ont été mortels le jour de Mal A. D. 1890, à ou près du Fort Colouge, dans le comté de Pontiac, Province de Québec, sont par le présent demandés de donner ou envoyer avec toutes dépenses payées, avant le 20 Aout 1890 inclusivement, au sousigné Procureur de feu Norbert Machillon, l'administrateur des biens personnels de feu Norbert Machillon, dans le comté de Carleton, Veraguère, qui ont été mortels le jour de Mal A. D. 1890, à ou près du Fort Colouge, dans le comté de Pontiac, Province de Québec, sont par le présent demandés de donner ou envoyer avec toutes dépenses payées, avant le 20 Aout 1890 inclusivement, au sousigné Procureur de feu Norbert Machillon, l'administrateur des biens personnels de feu Norbert Machillon, dans le comté de Carleton, Veraguère, qui ont

PETROLES

ET Huiles pour les Machines. EN VENTE EN GROS PAR LA SAMUEL ROGERS OIL CO.

AVIS

Vins de porte, Sherry d'ivision, Rhum pur de Jamaïque, et Rye de 7 ans.

C. NEVILLE, 27, rue Rideau, entre ou le marché d'Ottawa.

NOUVEAU!

Aussi une épicerie de première classe au 56 RUE GEORGE 56

C. NEVILLE

LINIMENT GENEAU 36 ANS DE SUCCES. Seul Topique remplaçant le Frottement.

Attendez

Peintures préparées, Peinture, Tapisseries, Vitres, Mastic, Pince u Huile, Etc.

ALBANI

De Peintre en General. Articles de Peintre en General.

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

La Route directe entre l'Ouest et tous les points de la Baie de St. Laurent, de la Baie des Chaleurs, province de Québec, ainsi que le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse, l'Île du Prince Édouard, Cap Breton, les Îles de la Madeleine, Terre-Neuve et St. Pierre.

Les trains express de l'Intercolonial qu'on voit dans ces directions sont brillamment éclairés par l'électricité et chauffés par la vapeur de la locomotive.

G. PHILBERT, IMPORTATEUR

DE TAPISSERIES Américaines, Anglaise, Écossaises.

Coin des rues Dalhousie et Saint-Patrice OTTAWA

CHEMIN DE FER 'CANADA ATLANTIC'

NOUVEAU SERVICE RAPIDE ET LA VOIE LA PLUS COURTE CHANGEMENTS AU 30 JUIN, 1890

Les convois partent de la gare de rue Elgin comme suit

8.00 A. M. L'EXPRESS DE MONTREAL REAL rapide arrétant à toutes les stations entre Ottawa et le Côtéau, se reliant à la jonction du Côtéau avec les trains du Grand Tronc pour l'Ouest, et à Montréal avec tous les trains pour l'Est, et le sud. Arrive à Montréal à 11.35.

5.00 P. M. L'EXPRESS DE MONTREAL REAL rapide n'arrétant qu'à Casselman et à Alexandria entre Ottawa et le Côtéau, à un char, réfectoir, et arrive à Montréal à 8.20, se reliant aux trains du Vermont Central et du Grand Tronc pour tous les points à l'Est. Portland, Rivière du Loup, Dalhousie.

2.00 P. M. L'EXPRESS DE BOSTON NEW-YORK (passant par le Côtéau et le nouveau pont en acier) pour Rouée's Point, St. Albans, Saratoga, Troy, Albany, Boston, New-York, Philadelphie, et tous les points au sud, avec char, réfectoirs et wagon depuis Ottawa jusqu'à Boston et New-York. (Ce train arrive à toutes les stations entre Ottawa et Rouée's Point.)

11.35 A. M. Express de Boston et New York et tous les points intermédiaires arrétant à toutes les stations entre Rouée's Point et Ottawa.

12.30 P. M. Express rapide limité de Montréal, Portland, Halifax et St. Jean et toutes les stations balnéaires. Le train quitte Montréal à 9 heures a. m. et arrive à Alexandria seulement, excepté pour laisser descendre des passagers à des stations sur le Grand Tronc.

9.45 P. M. Express rapide de Montréal et tous les points de l'Est et du Sud. Le train quitte Montréal à 6.00 p. m. et arrive à toutes les stations. E. J. CHAMBERLAIN, C. J. SMITH

Remede de Pinus

POUR LES HEMORROIDES MORROIDES Ongleux PINUS Pour les hémorroïdes internes ou externes. La guérison ne manque jamais de se produire après quelques applications.

Pinus Medical Co., Ottawa, Ontario

Guide du Bureau de Poste d'Ottawa.

vee et Depart des Malles.

Table with columns: MALLS, Fermeture, Arrivée. Rows list destinations like OUEST - Toronto, Hamilton, London, etc.

Prof. Loissette's MEMORY

DISCOVERY AND TRAINING METHOD. The only scientific method which trains the memory and practical method of the Original, in spite of the fact that the human mind is naturally weak.

SANTAL DE MIDY

Supprime Copulac, Chabbé et autres. Très efficace dans les maladies de la vessie. Il rend claires les urines les plus troubles.

ENTREPOT DE MEUBLES

MEUBLES ! MEUBLES ! NOUVEAUX ET A GRAND MARCHE

Aménagements de SALON, de SALLE A MANGER, CHAMBRE A COUCHER dans tous les GENRES et tous les PRIX, chez HARRIS & CAMPBELL

Cette ancienne et honorable maison de meubles, d'Ottawa est connue par le bon marché de ses prix et par la bonne qualité des articles qu'elle vend.

10 Pour Cent de Reduction sur tout Achat Argent Comptant

HARRIS & CAMPBELL

Coin des rues O'Connor et Queen (Près de la rue Sparks)

Solution d'Antipyrine de TROUETTE. Migraines, Maux de Tête, Névralgies, Coliques, Asthme, Emphysème, Goutte, Rhumatisme, Sciaticque et DOULEURS en général.

SOLUTION PAUTAUBERGE AU CHLORHYDRO-PHOSPHATE DE CHAUX CRÉOSOTÉ. Considéré comme le remède le plus sûr et efficace contre les MALADIES DE POITRINE.

THE GUTTA PERCHA & RUBBER CO. OF TORONTO. BELTING, PACKING, CLOTHING, HOSE.

FEUILLETON

LOUK LOUKITCH

PAR HENRY GREVILLE

s'était bien rouillé depuis trente ans ! Mais en ce moment, il ne craignait point le ridicule. Que lui importait ! Il s'agissait pour lui de vivre ou de mourir !

pour ainsi dire les nus dans les autres, sous la pression intense, mais elle ne voulait pas crier. —Si j'étais beau, reprit-il, si j'étais jeune vous m'aimeriez.

—Cela seum-nt fit-il en ouvrant la main comme un homme qui défaille. —Est-ce que je sais, moi ? répéta-t-elle en frappant du pied avec rage. Je ne sais qu'une chose : pour moi, un homme marié n'existe pas, ce n'est ni moi ni un homme !

—Non ! vous m'avez trop fait mal tout à l'heure, répondit-elle avec un petit rire nerveux. —Avant qu'elle ait pu faire un mouvement, il s'était prosterné sur les grosses monstaches et les lèvres avides du commandant.

et changé depuis trois mois, mais elle était de son côté bien vivante, prête à lui tenir compagnie jusqu'à un bout. —Si j'étais veuf ! pensait-il durant ses nuits d'insomnie. Si elle mourait, je serais libre et Sophie m'épouserait ! Elle ne m'est détestée pas. Qui sait ? Elle m'aime peut-être, et c'est le devoir seul qui la tient éloignée de moi.

Le docteur, surpris, le regarda ; puis, songeant que le vieux fantassin n'avait jamais été ferré sur les belles manières, ne s'enquit point. —Ce ne serait pas long, dit-il, si cela devait mal finir. Encore un évanouissement comme celui-ci, et je ne répondrais de rien ! C'est bon grammaire le commandant ; je vous remercie.

lui donnant cette fausse espérance, elle l'avait trompé, volé ! Il aurait le lui faire payer ! Un second évanouissement était nécessaire ? Il le lui procurerait. —A partir de ce moment, il lui fit une vie d'enfer, la querellant à tout propos, la menaçant sans raison. Les enfants se cachaient dans les coins ; seule Macha se tenait toujours près de sa mère, prenant par elle tous les reproches, sur elle toutes les bévues, afin de détourner l'aveugle et injuste colère.

(A continuer)